



Compte-rendu

Coopération franco-marocaine en matière de jeunesse

Groupe thématique « Jeunesse »

Vendredi 21 juin 2013

10h00 – 16h00

Cités Unies France – 9, rue Christiani – 75018 Paris

Métro Barbès-Rochechouart

Liste des présents

- ALLIOUA Mahmoud, Président, Collectif Marocain du Volontariat ;
- BELMONT Sancier, Directrice des relations européennes et internationales, Ville de Romans ;
- BENOIT Juliette, Chargée de mission, Ville de Lille ;
- BENHADJI Lilia, Chargée de développement à l'international et d'accompagnement des collectivitésResponsable des relations internationales, ANACEJ ;
- BOST Elisabeth, Chargée de développement, Coopaname ;
- BOINOT Marion, Chargée de mission – Bassin Méditerranéen, Solidarité Laïque ;
- BUTEL Pierre-Yves, Directeur, association Jeunes à Travers le Monde ;
- COSSE Thomas, Responsable de l'unité des régions de France, France Volontaires ;
- DE LA CRUZ Pauline, Chef de projets, Batik International ;
- DJINGAREYE Harouna, Représentant national au Maroc, France Volontaires ;
- FADELANE Horya, Chargée de mobilisation, IDD ;
- FERNAGU Hélène, Chargée de mission relations internationales, Conseil régional du Nord Pas de Calais ;
- FOURNIER Eliane, Chargée de mission aux relations internationales, Ville de la Rochelle ;
- GEORGES Maxime, Chargé d'études, Cités Unies France ;
- HAMACHE Lounis, Chargé de projets de coopération décentralisée, Ville d'Aulnay-sous-Bois ;
- KOUSSA Intissar, Chargée de mission, Cités Unies France ;
- LACOMBE Parvine, Stagiaire, Conseil régional du Centre ;
- LAKHAL Karim, Chargé de mission jeunesse, Ville de Grenoble ;
- LAMRANI Mustapha, Vice Secrétaire Général, REMAJEC ;

- LE DIOURON Sandra, Chargée de mission, ADEFRAMS ;
- MEYER Pascal, Directeur des relations internationales, Conseil régional du Centre ;
- PAUL Valérie, Directrice des relations publiques et internationales, Ville de La Rochelle ;
- PETIT François, Animateur jeunesse, Conseil général de l'Allier ;
- QUENOT Gérard, Directeur des relations internationales, Ville de Clermont-Ferrand ;
- ROBERT Patrick, Responsable régional Afrique du nord – Moyen-Orient – Caucase, France Volontaires ;
- ROUQUETTE Virginie, Chargée de mission, Cités Unies France ;
- SIMOUTRE Laure, Chargée de projets, IDD ;
- TAOUCH Nora, Responsable de la coopération décentralisée, Ville de Stains.

I/ Présentation du groupe jeunesse de Cités Unies France

Intissar Koussa, chargée de mission, Cités Unies France

Cités Unies France développe, depuis de nombreuses années, une approche « jeunesse » transversale au sein des différents pôles géographiques à travers la mise en place d'un pôle jeunesse, dans un souci d'élargissement et d'enrichissement des thématiques couvertes par les partenariats de coopération décentralisée. L'objectif étant de décloisonner les thèmes de la jeunesse et de l'international et d'inciter les acteurs à se rencontrer pour identifier les enjeux liés à la jeunesse.

Le pôle jeunesse anime le groupe thématique jeunesse, présidé par Hélène Vincent, maire-adjointe de Grenoble en charge de la jeunesse. C'est un espace d'échanges qui permet aux acteurs de la jeunesse et de l'international de se rencontrer, de se concerter et de partager les stratégies, les outils et les initiatives mises en œuvre sur d'autres territoires, en France mais aussi à l'étranger.

La spécificité de ce groupe est de rassembler des acteurs de différentes natures : collectivités territoriales (élus et agents relations internationales et jeunesse), associations (de solidarité Internationale et d'éducation populaire), institutions (Ministère des Affaires étrangères et Européennes, Ministère jeunesse, AFPEJA/INJEP,..). Et c'est cette dimension « pluri-acteurs » qui donne cette plus-value.

Toute notre logique d'intervention repose essentiellement sur l'idée que la coopération internationale peut être un outil au service des politiques jeunesse. Tout comme la jeunesse, la coopération internationale est un sujet transversal qui permet d'aborder et de travailler avec les partenaires locaux, nationaux et internationaux sur des politiques publiques touchant la formation professionnelle, l'emploi, l'action sociale, la démocratie participative, l'accès aux loisirs,... Autant de problématiques que l'on retrouve dans les projets soutenus et portés par les collectivités territoriales dans le cadre de leur coopération internationale et qui sont des préoccupations communes avec les collectivités étrangères.

Concrètement, les missions du pôle jeunesse s'articulent autour des actions suivantes :

- **Veille, analyse et diffusion d'information** auprès des collectivités territoriales sur les programmes et les dispositifs de soutien aux initiatives et projets favorisant l'engagement des jeunes à l'international (mis en place notamment par le ministère de la Jeunesse, le ministère des affaires étrangères et européennes, l'Union européenne et les collectivités territoriales) ; diffusion d'information sur les initiatives /projets portés par les collectivités territoriales ou les

associations.

- **Développement des échanges et mutualisation d'expériences** entre collectivités territoriales sur les questions de jeunesse à l'international à travers des réunions du groupe jeunesse, l'organisation d'évènements, d'ateliers... (échanges autour de la construction d'une politique jeunesse à l'international, des dispositifs de soutien à l'engagement des jeunes, de l'encadrement, de la valorisation au retour...).
- **Conseil et appui aux collectivités territoriales** dans le montage de leurs projets jeunesse à l'international.
- **Favoriser la mise en réseau** des acteurs de la jeunesse

Par ailleurs, le groupe jeunesse a engagé ces dernières années un travail de recherche et d'identification de partenaires pour développer des activités et travailler de manière plus complémentaire avec les autres organisations qui interviennent dans les champs de la jeunesse et de l'international ; on peut citer à titre d'exemple les rapprochements avec France Volontaires, l'ANACEJ, les réseaux régionaux (Centraider, Territoires Solidaires...), Solidarité Laïque, Les Francas, la Fondation Anna Lindh, les Programmes concertés pluri-acteurs (PCPA), ...Il s'agit là d'un processus qui est long et continu.

○ **2011- 2012 : Actions spécifiques en Méditerranée**

Le groupe jeunesse a consacré une grande partie de ses activités à la zone Méditerranéenne, région qui depuis 2011 a connu de profonds changements, tant politiques et économiques que sociaux, auxquels les jeunes ont contribué en première ligne. Au vue des relations historiques entre la France et les pays du pourtour Méditerranéen, en particulier le Maghreb, et les nombreux projets en matière d'échanges de jeunes portés et menés par les membres de notre réseau, il nous semblait important et pertinent de les soutenir et de les accompagner dans ce nouveau contexte. Il s'agit avant tout de mieux comprendre le nouveau contexte et d'adapter, voir de renouveler, les pratiques de coopération en matière de jeunesse.

Il s'agit également d'identifier les acteurs, les réseaux et les programmes existant pour agir de façon complémentaire et concertée.

C'est dans ce sens que nous avons engagé et participé à un certain nombre d'initiatives depuis 2012 :

- Organisation d'un séminaire « jeunesse actrice du changement en Méditerranée » le 30 novembre dernier à Grenoble, qui a donné lieu à la réalisation d'un documentaire intitulé « les REV'olutions de la jeunesse méditerranéenne » qui sont des témoignages groupés et individuels de jeunes français, grecs, espagnols, marocains, algériens et tunisiens ; il s'agit de leurs regards croisés sur leurs espoirs, leurs désillusions et leurs attentes, dans un contexte post-révolution.

Les activités programmées en 2013 s'inscrivent dans la continuité puisqu'il est prévu :

- L'organisation de réunions sur les coopérations avec le Maroc en matière de jeunesse (réunion d'information et d'échanges autour des acteurs mais surtout des dispositifs, programmes et initiatives portant sur la jeunesse et qui se mettent en œuvre dans le cadre des coopérations

décentralisées) Une approche transversale en lien avec les différents pôles géographiques de Cités Unies France. L'objectif est notamment de développer les relations entre les politiques de jeunesse et les coopérations décentralisées. La coopération décentralisée constitue en effet un outil de développement des politiques de jeunesse et réciproquement.

La journée jeunesse Maroc s'inscrit dans le cadre d'un partenariat en CUF, France Volontaires et Solidarité Laïque. L'organisation de cette rencontre est motivée par la forte dynamique jeunesse en cours au Maroc et par la place importante de cette question dans le cadre des coopérations décentralisées franco-marocaines. Elle s'inscrit également dans la continuité de l'évènement « Jeunesse actrice du changement en Méditerranée » organisé dans le cadre des Assises rhône-alpines de la Jeunesse de novembre 2012 à Grenoble.

Une prochaine rencontre est envisagée dans le cadre du groupe-pays Sénégal pour la fin de l'année 2013.

II/ La coopération décentralisée franco-marocaine & le groupe pays Maroc

Virginie Rouquette, chargée de mission, Cités Unies France

Le groupe pays Maroc est présidé par Jacques Rocca-Serra, adjoint au Maire de Marseille. Il se réunit 2 à 3 fois par an.

La coopération décentralisée franco-marocaine est ancienne et très active. Elle regroupe entre 30 et 40 collectivités et intervient dans des domaines variés : urbanisme, santé, développement économique, jeunesse, etc.

Le processus de décentralisation au Maroc est encore relativement récent. Des débats importants ont actuellement lieu sur la question de la régionalisation et plus globalement sur l'organisation territoriale du Royaume. Un side-event sera consacré à ce thème lors du Forum de l'Action Internationale des Collectivités Territoriales organisé par Cités Unies France au palais des Congrès les 1^{er} et 2 juillet.

Un fonds de financement franco-marocains permet de soutenir les coopérations décentralisées.

Plusieurs publications de CUF sont disponibles sur les coopérations décentralisées (Répertoire de la coopération décentralisée franco-marocaine, en cours d'actualisation), ainsi que sur les collectivités territoriales et l'engagement des jeunes à l'international (2009).

Coopération en matière de jeunesse :

Les coopérations décentralisées franco-marocaines sont actives dans les champs de la jeunesse à travers des échanges universitaires et de jeunes, mobilisation de volontaires, etc.

Les actions en direction des jeunes de la coopération franco-marocaine sont très diverses et recouvrent presque tous les secteurs.

Les échanges de jeunes sont l'axe le plus développé par les collectivités puisqu'il concerne la moitié des partenariats franco-marocains œuvrant pour la jeunesse.

Cependant cette coopération est surtout caractérisée pour la grande mobilisation en faveur de la formation professionnelle et de la coopération universitaire. Ce sont essentiellement les conseils régionaux et les conseils généraux qui s'impliquent dans ces projets.

En revanche, la santé des jeunes et l'éducation au développement sont les domaines d'actions les moins représentés et développés par seulement 2 partenariats.

III/ Etat des lieux des politiques jeunesse au Maroc

Mustafa Lamrani, Vice Secrétaire Général du REMAJEC (<http://www.remajec.ma/>)

Il n'existe pas à proprement parler de politique jeunesse au Maroc. Les politiques à destination de la jeunesse sont sectorielles. On a différents programmes adaptés aux missions et attributions des ministères.

Il est aujourd'hui indispensable de se tourner vers une politique plus globale au regard du contexte marocain (les jeunes représentent 40% de la population et seulement 10% sont engagés dans des associations, 1% dans des partis politiques)

La Réforme Constitutionnelle de 2011 est un atout non négligeable dans cette marche vers une politique jeunesse globale, notamment grâce à la création du Conseil consultatif de la jeunesse et de l'action sociale. Ce conseil doit permettre à la société civile, aux jeunes et aux partis politiques d'adopter une politique jeunesse adaptée.

Les politiques de jeunesse ont beaucoup reposé sur des constructions, des formations de personnels, mais globalement peu sur la reconnaissance de la place des jeunes et de leur engagement.

Le Programme Concerté Maroc (PCM) a été lancé en 2002 et prend en compte l'enjeu de la jeunesse depuis 2006. Il a permis de soutenir les initiatives de la société civile marocaine en matière de jeunesse et de faire émerger des initiatives innovantes (mise en place de conseils de jeunes par exemple). Le PCM repose sur la mobilisation de l'ensemble des acteurs. En 2011, et pour pérenniser Programme, le Réseau marocain Jeunesse et Concertation (REMAJEC), réseau des associations marocaines adhérentes au PCM (64 associations) a été créé afin de constituer un interlocuteur durable aux pouvoirs publics marocains sur les questions des politiques jeunesse.

Force est de constater que l'engagement des collectivités marocaines et françaises est aujourd'hui encore limité dans ce programme. Les collectivités marocaines n'ont pas de compétences spécifiques en matière de jeunesse. La charte communale et la collaboration avec les services déconcentrés de l'Etat ouvrent néanmoins la possibilité d'une approche thématique, notamment dans le cadre des coopérations décentralisées. En effet, les projets qui ont le mieux réussi sont ceux qui ont impliqué les collectivités.

Le REMAJEC travaille aujourd'hui à la construction d'un nouveau programme concerté dont il assurera la coordination.

- **Initiative en matière d'insertion professionnelle**

Mustafa Lamrani, Vice Secrétaire Général du REMAJEC

Les difficultés d'accès à l'emploi sont complexes pour les jeunes en raison notamment d'un déficit d'intermédiation entre les établissements de formation et les employeurs.

Le REMAJEC a réalisé une étude sur les dispositifs de formation professionnelle, a produit un guide sur les bonnes pratiques en matière d'insertion professionnelle ainsi qu'un référentiel de formation des animateurs socio-professionnels.

Plusieurs collectivités interviennent sur cette problématique dans le cadre de leur coopération (La Rochelle et Stains notamment).

- **Les conseils de jeunes au Maroc**

Mahmoud Allioua, REMAJEC et Lilia Benhadji, chargée de développement à l'international et d'accompagnement des collectivités pour l'ANACEJ

Le REMAJEC a appuyé la création de 42 conseils de jeunes au niveau national. Ces conseils sont portés par les acteurs associatifs.

Un plaidoyer est mené pour faire reconnaître les plus-values des dispositifs de participation des jeunes, notamment dans le rapprochement avec les élus

Depuis 2012, l'Anacej développe de nombreux liens avec le PCM : des visites d'échanges ont eu lieu en mars 2012 en France, en juin 2012 au Maroc (rencontres de conseils de jeunes marocains), en octobre 2012 lors du Congrès de l'Anacej à Lille et en janvier 2013 lors de l'Assemblée générale du PCM à Rabat.

La présence de 5 jeunes marocains issus de 5 conseils de jeunes différents leur a permis d'enrichir leur expérience et de revenir renforcés dans leur engagement.

La prochaine étape des échanges entre l'Anacej et les conseils de jeunes au Maroc sera marquée par des formations pour un renforcement des capacités des acteurs (rôle de l'engagement, lien avec les institutions,...)

Les axes de travail des prochains mois seront aussi marqués par des réflexions sur les politiques jeunesse et les nouvelles formes de participation, les échanges entre conseils de jeunes français et marocains et l'apport de ressources mutuelles (échanges de pratiques).

IV/ L'expérience de mobilisation de Volontaires de Solidarité Internationale (VSI) dans le cadre de la coopération décentralisée

Pascal Meyer, directeur des Relations Internationales du conseil régional du Centre

La mobilisation de Volontaires de Solidarité Internationale (VSI) est un choix politique pour la Région. Il s'agit d'offrir la possibilité à des jeunes d'exercer une expérience professionnelle dans le cadre de la solidarité internationale. La région a compté jusqu'à 10 volontaires dans le cadre de ses projets de coopération. Le Conseil régional du Centre mobilise 2 volontaires dans le cadre de sa coopération au Maroc.

8 problématiques doivent être prises en compte pour la mobilisation d'un VSI :

1. Préparation au départ des jeunes et à la rencontre interculturelle ;
2. Production de fiches de postes précises pour être clair avec le jeune et le partenaire ;
3. Définir clairement le positionnement du volontaire ;
4. Impliquer le partenaire d'accueil dans la préparation de la fiche de mission et la définition du positionnement ;
5. Gérer les flux de communication pour éviter un éventuel sentiment d'isolement du volontaire ;
6. Outiller le volontaire et installer une démarche de capitalisation ;
7. Envisager l'après volontariat : la Région accorde au volontaire un budget consacré à la formation continue du volontaire ;
8. Définir les principes et les normes d'un volontariat de contribution et non de substitution.

La mobilisation d'un VSI n'est pas toujours pertinente. Elle doit répondre à un besoin partagé des collectivités partenaires.

Il est également intéressant d'inclure dans la mission du volontaire l'obligation de restituer son expérience sur les territoires. La Région Centre et le réseau Centraider ont par exemple mobilisé les VSI de la région pour appuyer ponctuellement les associations de solidarité internationale.

V/ Les Volontariats, des outils pour le renforcement des coopérations décentralisées franco-marocaines

Harouna Djingareye, France Volontaires (FV) Maroc

France Volontaires est la plateforme française du volontariat. Elle réunit les acteurs associatifs, l'Etat et plusieurs collectivités locales. FV intervient dans le cadre d'une mission d'intérêt général axée sur la promotion et de développement des volontariats. FV est présente dans 55 pays.

Le volontaire international est une personne qui s'engage à plein temps pour une durée variable dans le cadre d'une mission d'intérêt général à l'international de façon désintéressée. Il existe plusieurs dispositifs et statuts de volontariats (VSI, service civique international, service volontaire européen, volontariats d'initiation et d'échange, congés solidaires). On estime à 15 000 le nombre de personnes qui s'engagent chaque année dans le cadre d'un volontariat.

Le Maroc est l'un des principaux pays d'accueil de volontaires français (environ 2800 en 2012). Les dynamiques sont essentiellement portées par les acteurs de la société civile. Certaines coopérations mobilisent également différentes formes de volontariat dans le cadre de leur coopération décentralisée région Centre, région PACA, Marseille, Blois, Lille, Creil, etc. Le recours aux volontariats est un bon moyen de développer un axe jeunesse dans le cadre des coopérations. Il permet également aux collectivités de renforcer l'intérêt local des coopérations.

France Volontaires et son Espace Volontariats au Maroc (Rabat) sont à la disposition des coopérations décentralisées pour faciliter la construction et le suivi des missions de volontariat.

VI/ Le Volontariat Marocain

Mahmoud Allioua, Président du Collectif Marocain du Volontariat (CMV)

L'expérimentation du volontariat national au Maroc a été menée dans le cadre du Programme Concerté Maroc, avec l'appui de France Volontaires. Cette expérimentation a donné lieu à la création d'un réseau marocain : le Collectif Marocain du Volontariat (CMV).

Le CMV a expérimenté le volontariat à travers la mise en place d'un dispositif innovant de gestion des volontaires, qui a permis l'échange des jeunes volontaires au niveau national et international. Les missions de volontariat ainsi que les programmes de formation et de renforcement des capacités des jeunes et des associations en terme de gestion de projets de volontariat ont abouti à des résultats très positifs, tant chez les jeunes (renforcement de la participation citoyenne, de l'employabilité) que dans les structures d'accueil (renforcement des capacités qualitatives et quantitatives) et les populations locales. Cet impact a mené le CMV à souhaiter pérenniser son action, et pour cela il s'est structuré en réseau formel, en octobre 2009, afin de développer son action de gestion des volontaires et de plaider pour la reconnaissance politique et juridique du statut de volontaire.

Pour avancer dans cette mission, le CMV a adopté un comité de plaidoyer basé sur :

- La démonstration via la multiplication des échanges des volontaires et la réalisation des missions de volontariat au niveau national et international ;
- Les actions de plaidoyer via l'organisation des séminaires, des réunions de réflexion et de concertation avec les acteurs associatifs et les pouvoirs publics afin de les convaincre sur la faisabilité de volontariat comme dispositif de construction d'une politique jeunesse au Maroc, ainsi d'ouvrir un chantier juridique pour proposer aux pouvoirs publics une loi organisant le volontariat national et international au Maroc.

Aujourd'hui un projet de loi sur le volontariat au Maroc est en cours de discussion. Le CMV dispose de partenariats avec des organisations nationales et internationales, notamment les Nations Unies. Il existe également un site web (<http://www.cmv.ma/>). Le CMV est également soutenu par un groupe de parlementaires.

Le CMV a aujourd'hui pour perspectives d'élargir le champ des associations membres et d'organiser une réunion du comité de plaidoyer. Il souhaite également co-organiser une conférence ou un séminaire pour donner les résultats d'une consultation. Il réalisera également une étude d'impact des dispositifs de partenariats. Le but *in fine*, serait de mettre en place une action coordonnée au Maghreb.

Conclusion :

Le réseau marocain de jeunesse et de concertation réunit une grande partie des organisations marocaines impliquées dans le PCM. Il a pour mission principale de faire de la jeunesse un levier essentiel du développement humain, solidaire et démocratique dans le cadre d'une approche pluri-acteurs.

Ce réseau jouit d'une reconnaissance considérable de la part de certains pouvoirs publics marocains et français et de l'appropriation de son projet politique par ses membres. Il s'agit aujourd'hui d'une structure ressource solide, pouvant accompagner les projets de coopération des collectivités et des associations marocaines et françaises en matière de jeunesse.